

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGOIS
SÉANCE DU 2 AVRIL 2024 À 18 HEURES 30

N° DEL2024_062 : PROGRAMME DE MODERNISATION DU PARC D'ÉCLAIRAGE
PUBLIC - DEMANDE DE SUBVENTION

L'an deux mille vingt quatre, le deux avril

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 2 avril 2024 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, en date du 26 mars 2024.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Michel TREBOSC

Membres présents votants : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Marie-Claire GEROMIN, Philippe GRANIER, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Madame Cindy PERLIN-COCQUART

Membres excusés :

Messieurs Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Patrick MARIE

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Laurence PUJOL (pouvoir à Michel FRANQUES), Gilbert HANGARD (pouvoir à Roland GILLES), Patrick BLAY (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Fabienne MENARD (pouvoir à Marie-Corinne FORTIN), Eric GUILLAUMIN (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Bernard DELBRUEL (pouvoir à Elisabeth CLAVERIE), Christine TAMBORINI (pouvoir à Thierry DUFOUR), Alfred KROL (pouvoir à Jean-François ROCHEDREUX)

Conseillers communautaires en exercice : 50 titulaires et 10 suppléants

Quorum : 26

Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 2 AVRIL 2024

N° DEL2024_062 : PROGRAMME DE MODERNISATION DU PARC D'ÉCLAIRAGE PUBLIC - DEMANDE DE SUBVENTION

Pilote : Eclairage public

Monsieur Michel TREBOSC, rapporteur,

Dans un contexte de crise énergétique et par anticipation du futur schéma directeur d'aménagement lumière, la communauté d'agglomération de l'Albigeois a décidé en 2022 un programme de suppression de luminaires obsolètes (luminaires au mercure ou en forme de boule) sur son territoire.

Cette démarche de modernisation vise d'abord la mise aux normes du parc d'éclairage public, au regard de l'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, la réduction et la limitation des nuisances lumineuses, c'est-à-dire le remplacement de luminaires obsolètes, et accompagne celle-ci d'une mise aux normes électriques des armoires de commande concernées et des câblages associés.

De plus, et également dans le cadre d'une volonté de sobriété énergétique, certaines communes du territoire de la communauté d'agglomération (Albi, Castelnau-de-Lévis, Cunac, Dénat, Fréjairolles et Lescure d'Albigeois) ont dans le même temps souhaité la mise en place d'une politique d'extinction de l'éclairage public sur une période de la nuit.

La préparation de ces projets a nécessité un travail d'études (recensements, audits, définitions d'options techniques, chiffrages et présentations) d'un montant estimé à 43 670 €HT.

Ce travail est éligible au subventionnement proposé par l'appel à projets Lum'Acte, porté par la fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR). La collectivité a candidaté à ce subventionnement et a été désignée lauréate pour :

- le lot n°1 : audits patrimoniaux et énergétiques à hauteur de 17 465 € HT
- le lot n°3 : études d'extinction à hauteur de 2 622 € HT

La FNCCR a établi un projet de convention permettant le versement de ces sommes à la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 27 février 2024,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

DÉCIDE de signer la convention portant attribution d'une subvention de 20 087 € HT par la FNCCR au profit de la communauté d'agglomération de l'Albigeois dans le cadre de l'appel à projets Lum'Acte.

AUTORISE madame la présidente ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de cette opération.

DIT QUE les recettes obtenues sont inscrites au budget général de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Fait le 2 avril 2024,

La présidente,

Le secrétaire de séance,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Michel TREBOSC